

Procès-verbal du Conseil d'Administration n°13 de l'association Villeneuvois à vélo réuni le 17 février 2023 chez Francis.

La séance est ouverte à 17 h 15.

Sont présents : Gaston BOSCH, Francis CAZEILS, Adrien CHAUD.

Claude GUÉRIN est excusé.

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du PV du précédent CA
- Retours sur les différentes réunions : RN 21, boulevards...
- Point aménagements : voie verte vers Rogé, avenue d'Agen
- Organisation de l'AG 2023
- Calendrier des prochains ateliers de réparation
- Démarches pour le local
- Débat sur comment maintenir la communauté de bénévoles
- Sollicitations : journée Emmavie, vélo-école, journées dans les collèges

I — Approbation du PV du précédent CA

Le Conseil d'Administration approuve le procès-verbal de la réunion du 27 décembre 2022.

II — Retours sur les différentes réunions

RN 21

Adrien revient sur les différentes avancées sur le dossier de la RN 21. Concernant le tronçon dit « créneau de Monbalen » entre Saint-Antoine-de-Ficalba et La Croix Blanche, les travaux doivent démarrer en mars. Les différentes sollicitations et avis du CNPN ont fonctionné, et une étude complémentaire concernant les aménagements cyclables à créer sur l'actuelle RN 21 est prévue dans l'arrêté d'autorisation environnementale, laissant entrevoir de vrais bons aménagements cyclables sur le secteur. Ce serait une très grande avancée et un premier résultat concret obtenu par l'association. Adrien a demandé un RDV avec Jean Ballouhey, Christophe Martin et Christelle Prellon pour que la CAGV embraye sur ce dossier, pour la continuité entre Monbalen et Laroque-Timbaut et l'étude de la signalétique, afin de lancer la « véloroute du pays de Serres » dès la fin des travaux de la RN 21. Adrien va demander à William Boy, architecte, un visuel de synthèse de ce que nous rêvons pour la RN 21, afin d'alimenter le débat public et de se projeter pour cette véloroute du pays de Serres.

Concernant l'axe Agen Nord, entre La Croix-Blanche et Foulayronnes, c'est plus compliqué. Le projet ne prévoit toujours pas de passage souterrain au sud d'Artigues, permettant aux habitants de se rendre au centre-ville de Foulayronnes à pied ou en vélo en toute sécurité, sans un détour de plusieurs km via la zone économique. Adrien a renvoyé un courrier au Préfet et aux maires concernés début janvier, et a eu un RDV avec le 1^{er} adjoint de Foulayronnes fin janvier. Il a rappelé les enjeux d'un tel passage, pour éviter d'enclaver définitivement Artigues. Le 1^{er} adjoint a dit qu'il évoquerait le sujet avec M. le Maire. Le comité de pilotage du projet doit trancher à la mi-février. L'association est prête à continuer à pousser pour réclamer ce passage souterrain lors de la procédure d'enquête publique, voire à aller en recours si nécessaire.

Boulevard Georges Leygues

La présentation du boulevard a eu lieu mardi 31 janvier. Gaston fait état du projet tel que présenté. C'est un très beau projet, qui donne pleinement sa place aux mobilités douces dans le secteur. Francis a des doutes quant à la circulation des cyclistes sur le rond-point, notamment pour ceux qui tourneront du

boulevard vers Victor Hugo. Ils ne devraient effectivement pas avoir la priorité s'ils circulent depuis l'aménagement cyclable, car le carrefour giratoire n'aura pas un rayon de giration suffisant pour pouvoir donner cette priorité sans risque d'accident avec les angles morts. À défaut, le pied à terre sera nécessaire, ou la circulation dans la voie générale... ou tout simplement prendre le rond-point depuis le carrefour devant la tour de Paris, car le rond-point sera sur un plateau traversant donc la circulation ralentie.

III – Point aménagements

Voie verte vers Rogé

Initialement prévue sur la voie ferrée, la voie verte entre Penne et Villeneuve devrait finalement être réalisée via les bords du Lot, menant à Rogé. C'est ce que l'association réclamait, notamment à des fins de sécurité et de préservation des emprises ferroviaires pour un retour du train, élément important de mobilité douce.

Les riverains ne sont pas contents, et en conseil d'agglomération l'engagement d'une procédure d'enquête publique menant vers une expropriation a été actée. Quelle est la position de Villeneuvois à vélo ?

Claude préfère amplement l'itinéraire le long du Lot, plus agréable et surtout à l'écart total du trafic automobile. Il pense que l'association doit porter haut sa préférence et faire valoir les arguments de sécurité, car on imaginerait pas des enfants traverser ou circuler en vélo sur la route de Tournon.

Durant le CA, Gaston et Francis ont suivi cet avis. Adrien rappelle également que les bords du Lot sont dotés, par la loi, de servitudes de passage qui sont d'ores-et-déjà supposés exister et être empruntables par les pêcheurs et piétons ; ainsi, ce projet de voie verte ne ferait que rétablir et élargir des emprises déjà prévues par la loi. Ce pourra être un argument important lors de l'enquête publique.

De plus, la voie verte créée ces dernières années par le Conseil départemental de Lot-et-Garonne entre Sainte-Livrade-sur-Lot et Le Temple-sur-Lot emprunte également un chemin entre des champs d'un agriculteur, sans que la voie verte entrave la circulation de celui-ci.

Ainsi, Villeneuvois à vélo appellera clairement à être en faveur de la voie verte vers Rogé, émettra un avis favorable lors de la procédure d'enquête publique, et invitera ses adhérents à en faire de même.

Avenue d'Agen

On reparle de l'avenue d'Agen, car le service communication de la ville de Villeneuve a mentionné cet axe dans sa carte de vœux 2023, contenant la liste des chantiers de l'année. En novembre, M. Régnier avait évoqué un projet d'insertion de pistes cyclables unidirectionnelles de chaque côté de l'avenue, mais jusqu'à où ? Il faut aller à la pêche aux infos...

Doubles sens cyclables

Nous commençons à nous impatienter sur l'arrivée des doubles sens cyclables en ville. Adrien a envoyé un premier courrier à la mairie de Villeneuve, pour faire bouger le cabinet sur ce point. Plus d'un an après notre première demande, il s'agirait d'enfin les généraliser...

Pendant ce temps, le premier double sens cyclable de Casseneuil est apparu sur le chemin de Pascalet, pour sécuriser l'itinéraire de la véloroute de la vallée du Lot.

Atelier territorial

L'association est conviée à un atelier territorial dans le cadre de la définition du plan routes et mobilités du quotidien par le Conseil départemental de Lot-et-Garonne. Adrien, pour l'association, y sera.

IV – Organisation de l'AG 2023

Quand organiser l'Assemblée générale 2023 ? Adrien n'a pas souhaité organiser l'AG trop tôt dans l'année, car l'AG 2022 avait eu lieu en septembre. Légalement, la seule obligation est d'approuver les comptes financiers durant les six mois qui suivent la fin d'exercice, c'est-à-dire d'ici le 30 juin. Adrien suggère une AG en avril ou en mai, mais les différentes vacances scolaires et week-ends prolongés jouent en notre défaveur.

Est proposée la date du vendredi 5 mai, à la MVA si elle est disponible. Ou samedi 6 mai au Café cantine.

Note : vu avec les services de la ville, l'AG 2023 aura lieu le **vendredi 26 mai**, dans la grande salle de la Maison de la vie associative. Heure à définir : 18 h 30 ?

V – Calendrier des prochains ateliers de réparation

Prochain atelier de réparation le 18 mars, même heure, même lieu.

VI – Démarches pour le local

Faute de temps, nous avons mis en pause les démarches pour l'obtention d'un local, en attendant les réponses aux demandes de subvention. Le CA ne souhaite pas que l'on s'engage dans un local alors que nous n'aurions pas de visibilité sur le budget pour payer assurance et charges. Cela attendra le printemps, au moins.

VII – Débat sur comment maintenir la communauté de bénévoles

Il est important de maintenir le lien dans l'association. Nous ne pouvons pas compter que sur les événements d'Adrien : la galette des rois des adhérents à la mi-janvier était un très bon événement qui a attiré beaucoup de monde et permis de beaux débats. Il faudrait répéter ces animations régulièrement, afin de faire vivre la communauté d'adhérents et de bénévoles de l'association. Cela permettra également de trouver de nouveaux administrateurs ou de nouvelles administratrices d'ici l'assemblée générale, pour compléter le CA. Appel à bénévoles pour maintenir un stand au marché ?

VIII – Prochains événements

Journée Emmavie

L'association Emmavie a sollicité Villeneuvois à vélo pour animer un atelier de sensibilisation à la sécurité routière à vélo, durant la journée Emmavie, le dimanche 23 avril 2023. Le contenu de l'atelier est à réfléchir, mais la forme consiste en des sessions de 30 minutes max pour faire tourner plusieurs groupes de jeunes. Atelier de réparation ? Sensibilisation à l'éclairage ? Sensibilisation aux angles morts ? À réfléchir, assez vite.

Vélo-école

Nous avons été sollicité par la Maison Citoyenne pour co-organiser une session d'apprentissage du vélo pour des jeunes femmes, suivies par la Maison Citoyenne ou autres structures similaires. L'idée serait de mettre en commun nos bénévoles afin d'encadrer ces personnes pour des cours sur une dizaine d'heures, afin de leur donner l'autonomie de pouvoir rouler en vélo au quotidien. Pour une première session, une douzaine de femmes sont intéressées.

Cela correspond pleinement aux objectifs fixés par Villeneuvois à vélo, et à ce que nous souhaitons faire plutôt en 2024. Donc autant y aller directement !

Milhène, Gaston, Francis se chargent de l'organisation de ces sessions, avec une première réunion à la Maison citoyenne ce mardi. Villeneuvois à vélo se chargera de la mise à disposition des vélos aux participantes, grâce à la flotte réparée à Noël et aux dons de particuliers.

Cela pose de nouveau la question du local, pour le stockage de ces vélos... Milhène se charge de contacter la mairie de Villeneuve-sur-Lot.

Journées dans les collèges

Dans l'attente du retour de principaux de collèges, qui doivent nous recontacter. À noter que nous n'avons plus de matériel d'éclairage, car tout est parti avec la véloparade...

AG de la FUB

L'AG de la FUB a lieu le 11 mars à Rennes. Francis ira et aura délégation de vote pour l'association.

Journée régionale Nouvelle-Aquitaine de la FUB

La FUB organise une réunion des associations de Nouvelle-Aquitaine les 14 et 15 avril à Bordeaux : Adrien y sera. L'occasion de parler aux autres associations, et peut-être de rencontrer les élus au Conseil régional...

La réunion se termine à 18 h 45.